

# AUTOCONTRÔLE ONYCHOMYCOSE

**Vous pensez être atteint(e) d'onychomycose?  
Procédez à l'autocontrôle suivant.**

- Vous marchez généralement pieds nus dans les vestiaires et les douches de clubs de sport, de centres de bien-être, de saunas, de piscines, d'hôtels ou d'établissements publics.
- Vous faites beaucoup de sport et portez donc souvent des chaussures de sport.
- Vous portez souvent des chaussures serrées et imperméables à l'air (comme des bottes en caoutchouc ou des chaussures de travail).
- Vous avez plus de 40 ans.
- Vous fumez.
- Vous comptez dans votre foyer des personnes qui souffrent ou ont déjà souffert par le passé d'une mycose.
- Vous transpirez facilement, notamment des pieds et des mains.
- Vous avez une mauvaise position des pieds.
- Vous souffrez d'une pathologie qui induit des troubles de la circulation sanguine ou une défaillance du système immunitaire (comme le diabète ou une artériopathie oblitérante).



Plus vous avez de réponses positives à ces questions, plus vous êtes susceptible de souffrir d'une mycose au pied ou onychomycose.

Ce test a permis de déterminer votre risque personnel d'être atteint(e) d'onychomycose. Veuillez noter que cette analyse ne constitue pas un diagnostic médical définitif. Si vous constatez d'ores et déjà une décoloration ou une transformation de l'ongle, veuillez demander conseil à votre médecin ou pharmacien.

Plus d'informations sur l'onychomycose sur  [www.curanel.ch](http://www.curanel.ch)